

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Prozess

Interne Krisen

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Gerber, Jean-Frédéric
Hirter, Hans
Knüsel, René

Bevorzugte Zitierweise

Gerber, Jean-Frédéric; Hirter, Hans; Knüsel, René 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Interne Krisen, 1980 – 1983*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 20.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Grundlagen der Staatsordnung	1
Föderativer Aufbau	1
Jurafrage	1

Abkürzungsverzeichnis

Allgemeine Chronik

Grundlagen der Staatsordnung

Föderativer Aufbau

Jurafrage

VERBANDSCHRONIK
DATUM: 18.11.1980
HANS HIRTER

Les organisations autonomistes ont poursuivi leur politique visant à transférer leurs activités et institutions dans la partie du Jura méridional. En choisissant comme nouveau président Bernard Mertenat, domicilié à Belprahon (BE), **le RJ a donc déplacé son siège social dans le Jura bernois**. Cependant, son secrétariat général a été maintenu à Delémont. De même, le mouvement de jeunesse du RJ, à savoir le groupe Béliier, qui avait déjà transféré son siège à Tavannes en 1979, vient de nommer un responsable habitant dans le Jura-Sud. Ce déplacement du centre de gravité vers le Sud ainsi que la persistance d'une ferme stratégie conflictuelle a abouti à certaines discordes au sein du RJ. Parce qu'ils n'ont pu s'imposer face à la politique implacable et sans compromis suivie par R. Béguelin, deux membres éminents du RJ – le conseiller national J. Wilhelm et le conseiller aux Etats R. Schaffter – ont porté leurs critiques devant l'opinion publique. R. Schaffter, vice-président du RJ, a ensuite démissionné de cette charge. Quant à J. Wilhelm, il a fait l'objet d'une enquête qui pourrait le conduire éventuellement à être exclu du mouvement.¹

VERBANDSCHRONIK
DATUM: 02.12.1981
RENÉ KNÜSEL

Cette relative normalisation de la situation politique dans le Jura-Sud a également suscité des tensions au sein du Rassemblement jurassien (RJ). En effet, face à l'accalmie politique et confronté aux nouvelles perspectives qui en découlaient, le **RJ se devait de modifier sa stratégie**. Dans ce contexte, il n'est guère étonnant que de graves dissensions aient surgi au sein du mouvement irrédentiste, amplifiées qu'elles ont été par les inévitables ambitions politiques. Deux des dirigeants se sont en effet dressés l'un contre l'autre; R. Béguelin et G. Roy. Certes, un certain nombre de désaccords étaient apparus entre les deux hommes en 1980 déjà. Au début 1981 pourtant, l'opposition a été rendue publique, G. Roy ayant été démis de son mandat permanent au secrétariat du RJ. Le litige portait entre autres sur une question financière. Les antagonismes n'ont fait que s'accroître au cours de l'année et d'autres personnalités autonomistes ont été éclaboussées [19]. Il s'agit notamment de P.-A. Marchand, rédacteur de la «Tuile», et J.-C. Crevoisier, directement opposé à L. Domeniconi, tous deux contraints à prendre un congé limité du Bureau exécutif. Les tensions sont devenues telles au sein des organes dirigeants du RJ, que des enregistrements clandestins ont été réalisés. L'affaire a été divulguée par la presse. Le RJ, dans une violente diatribe, a mis en garde publiquement les auteurs de cette action. Roy et L. Domeniconi ont été directement mis en cause. Après une guerre de communiqués, une séance de conciliation a eu lieu. L'intégrité de Roy a été reconnue. Ce dernier et Domeniconi ont cependant été évincés du Bureau exécutif. Il a par ailleurs été convenu de régler le différend «en coulisse». Nonobstant ces accords, l'affaire a dégénéré et R. Béguelin a été violemment pris à partie. On lui a notamment reproché sa direction tyrannique, son charisme ainsi que son messianisme «francophoniste». Outre l'appel à la solidarité francophone – aussi bien sur le plan national qu'international – le RJ tend à gagner les sympathies des autres minorités latines de Suisse. La Fête du peuple jurassien en 1981 était justement axée sur le thème de ces minorités. En fait les coteries et autres conflits de personnalités semblent bien à l'origine du déclenchement de cette épreuve de force. Pourtant, au-delà de ces querelles, il apparaît clairement que le mouvement autonomiste se trouve dans une période de transition. La question jurassienne est suspendue en quelque sorte aux futures élections communales de 1982, et en particulier aux résultats de la ville de Moutier. Conséquence spectaculaire des querelles internes, le Béliier a rompu son affiliation avec le RJ. Par cette action les jeunes autonomistes entendent également se dégager de la léthargie du mouvement autonomiste.²

Les **dissensions internes qui secouent le Rassemblement jurassien** (RJ) ne se sont guère apaisées. Le différend opposant le secrétaire général, R. Béguelin à deux autres personnalités du mouvement, G. Roy et L. Domeniconi, s'est ravivé scius l'effet des procédures judiciaires engagées par chacune des parties. Une médiation a bien été tentée devant une assemblée des délégués, mais le conflit a rebondi à la suite de la nomination de deux nouveaux membres au bureau exécutif du RJ, en lieu et place des deux exclus. (Une assemblée similaire s'était réunie en novembre 1981, au cours de laquelle l'intégrité de Roy avait été reconnue.) Or tant G. Roy, élu secrétaire adjoint en 1980, que L. Domeniconi, président de la Fédération du district de Delémont, considèrent que leurs fonctions leur donnent le droit de siéger d'office à la direction du RJ. Du reste, les délégués réunis au Noirmont, en les innocentant à nouveau des accusations portant entre autres sur de prétendues irrégularités financières, les avaient implicitement confirmés dans leurs attributions respectives. Toujours est-il que la plainte pénale déposée par G. Roy n'a pas été retirée et que le bureau exécutif a entamé une campagne visant à expulser les deux dissidents du RJ même. (Pour remplacer Roy et Domeniconi, le bureau exécutif a fait appel au maire de Vellerat, Comte, et au député démocrate-chrétien Raccordon.) Un instant contestée, l'autorité morale de R. Béguelin et, à travers lui du RJ, a été en partie recouvrée lors de la 35^e Fête du peuple jurassien. Il est vrai que l'objet du litige porte moins sur le fond, à savoir la réunification du Jura dans ses frontières historiques, que sur des problèmes de stratégie, voire de direction du mouvement. Les manoeuvres tendant à évincer le député sortant L. Domeniconi de la liste socialiste pour les élections au Parlement cantonal sont à cet égard assez révélatrices. Toutefois, ces querelles intestines ne devraient pas masquer le début d'un processus de divorce entre la base militante et la direction par trop élitaire du mouvement. Des militants autonomistes ont dénoncé l'intransigeance du secrétaire général dans le conflit qui l'oppose à certains chefs historiques du RJ. Après le groupe Béliet qui s'était distancé du RJ en novembre 1981, c'est au tour de la toute puissante Fédération de Delémont de menacer de s'en aller si les procédures d'exclusion engagées par le bureau exécutif à l'encontre de G. Roy et L. Domeniconi ne sont pas suspendues.³

La crise interne que traverse le RJ s'est aggravée au lendemain des élections nationales. De vives critiques ont été adressées à la direction du mouvement à la suite du revers électoral enregistré par certains de ses dirigeants. En dépit de l'accord intervenu dans le différend opposant le secrétaire général du RJ, R. Béguelin, à son ancien adjoint, G. Roy, le Bureau exécutif a décidé de rompre ses liens avec l'organe dirigeant de l'importante Fédération de Delémont. (Sur la visite du ministre québécois, R. Levesque, dans le Jura, voir ici.)⁴

1) RJ: TLM, 48, 17.2.80. Béliet: NZZ, 64, 17.3.80; 269, 18.11.80.; Suisse, 71, 11.3.80; Ww, 11, 12.3.80; BaZ, 48, 26.3.80.

2) Démission de Roy: TLM, 32, 1.2.81; Suisse, 33, 2.2.81. Ecoutes illicites: TLM, 298, 25.10.81; BaZ, 250, 26.10.81; Vat., 248, 26.10.81. Prises de positions des leaders du RJ: Jura libre, 1552, 29.10.81; TLM, 302, 29.10.81; 24 Heures, 251, 29.10.81; 254, 2.11.81.; Séance de conciliation: presse du 5.11.81. Sur la genèse du différend: NZZ, 264, 13.11.81; 270, 20.11.81; TLM, 319, 19.11.81. Attaques contre R. Béguelin: TLM, 295, 22.10.81 (Marchand); 305, 1.11.81 (Roy); Suisse, 305, 1.11.81 (militants); 317, 13.11.81 (Domeniconi); JdG, 257, 4.11.81; BaZ, 214, 14.9.81; presse du 14.9.81; TLM, 257, 14.9.81; 258, 15.9.81; Suisse, 334, 30.11.81; TA, 280, 2.12.81; TLM, 260, 17.9.81; NZZ, 216, 18.9.81.

3) Groupe Béliet: cf. Fédération du district de Delémont: 24 Heures, 145, 25.6.82; TLM, 176, 25.6.82; BaZ, 146, 26.6.82; NZZ, 150, 2.7.82.; Plaintes pénales: Suisse, 9, 9.1.82; BaZ, 8, 11.1.82; TLM, 13, 13.1.82. Différend et objet du litige: L'Hebdo, 4, 29.1.82; Suisse, 66, 7.3.82 (Béguelin); 73, 14.3.82 (Roy). Assemblée des délégués: presse du 5.4.82; Jura libre, 1574, 8.4.82; TLM, 141, 21.5.82; Suisse, 142, 22.5.82. Voir également NZZ, 84, 13.4.82; BaZ, 86, 15.4.82.; Suisse, 165, 14.6.82; TLM, 166, 15.6.82. Elimination de Domeniconi du Parlement jurassien: Suisse, 247, 4.9.82. Fête du peuple: presse du 13.9.82; Jura libre, 1593, 16.9.82.

4) Litige Roy/Béguelin: Suisse, 1.9.83 et APS, 1981, p. 28 s.; 1982, p. 20. Fédération du district de Delémont: Jura libre, 1647, 3.11.83; Suisse, 4.11.83; TLM, 9.12.83. L'ancien CN J. Wilhelm (pdc, JU) a été exclu du RJ (TLM, 16.9.83). Cf. également Suisse, 28.10.83; TLM, 28.10.83; SGT, 2.11.83; SZ, 5.11.83; Bund, 2.12.83.